

DESCRIPTION D'AFFECTATION DE JEUNE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

- 1. Type d'affectation VNU :** Jeune Volontaire des Nations Unies international
- 2. Type d'affectation :** sans famille (*Le type d'affectation pour les Jeunes Volontaires des Nations Unies est toujours « sans famille »*)
- 3. Titre fonctionnel :** Jeune Volontaire Responsable Genre et Jeunesse
- 4. Cadre stratégique du Programme VNU :** Assurer l'accès aux services sociaux de base
- 5. Lieu d'affectation/Pays :** Bamako, Mali
- 6. Durée :** 12 mois
- 7. Date présumée de début d'affectation:** Octobre 2021
- 8. Agence/Institution hôte :** UNFPA
- 9. Contexte organisationnel /Brève description du Projet :**

L'UNFPA est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Notre mission est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.

La dénomination officielle de l'UNFPA est le « Fonds des Nations unies pour la population ». L'organisation a été fondée en 1969, année au cours de laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que « les parents ont le droit exclusif de déterminer librement et en toute responsabilité le nombre et l'échelonnement des naissances ».

L'UNFPA préconise l'extension des droits reproductifs à tous et favorise l'accès à un vaste éventail de services de santé sexuelle et reproductive, notamment la planification familiale volontaire, les soins de santé maternelle et une éducation sexuelle complète.

UNFPA est présent depuis 1974 au Mali et son équipe est composée d'une quarantaine de personnes, tous secteurs confondus (programmes et opérations). Son budget annuel est d'environ USD 12,000,000. Son bureau principal est implanté à Bamako, avec plusieurs agents humanitaires basés à Mopti, Gao et Tombouctou, en plus des partenaires d'exécution basés partout dans le pays. Depuis 45 ans, UNFPA au Mali promeut la santé et les droits sexuels et reproductifs, notamment des jeunes, combat les violences basées sur le genre, et vise à combler tous les besoins non satisfaits en planification familiale. UNFPA Mali en est à son 8e programme de Coopération avec le Gouvernement en appui au Programme de Développement du Secteur de la Santé et Droits Reproductifs ; Genre et Droits Humains ainsi que dans le secteur Population et Développement. UNFPA coordonne le sous-cluster Violences Basées sur le Genre (VBG), le fonds français Inter-Agences Muskoka et le projet conjoint des Mutilations Génitales Féminines (avec UNICEF). Son expertise diverse et solide est basée sur les principes de l'Agenda du Caire de 1994 (Conférence Internationale sur la Population et le Développement).

i. SITUATION HUMANITAIRE AU MALI ET ROLE DE UNFPA

Au Mali, les besoins humanitaires ont atteint le niveau le plus critiqué connu depuis le début de la crise humanitaire de 2012. Au début de l'année en janvier 2020, le nombre de personnes à assister était de 4.3M, il est passé à 6.8 M en août 2020 avec les personnes dans les besoins immédiats d'assistance à 5.5M. Ce Plan de Réponse Humanitaire 2020 est actuellement financé seulement à 37% (au 18 septembre). Révisé, ce plan comprend un volet important sur les besoins humanitaires accrus générés par la COVID-19. En plus, nous avons un nombre important des réfugiés maliens dans la région 141 676. 60% de personnes déplacées internes (PDI)s n'ont pas d'accès aux abris. Aussi, à cause des inondations actuelles, les abris adéquats sont la priorité no.1 de la réponse humanitaire. Presque 80 000 personnes parmi lesquelles 5 400 PDIs sont affectées par les inondations au Mali.

La récurrence des cas des violences basées sur le genre devient également inquiétante. De 2012 à août 2020, les incidents de VBG n'ont pas cessé de progresser au fil des années, 24.644 cas ont été rapportés dont 4411 entre janvier et septembre 2020. 98% des personnes survivantes demeurent des femmes avec une proportion élevée de filles de moins de 18 ans (66%). L'accès des personnes survivantes au service de prise en charge holistique demeure problématique, tant la présence de plusieurs groupes d'autodéfense mais aussi de groupes radicaux complique l'accès des humanitaires à plusieurs localités ainsi que l'insuffisance ou manque des services de prise en charge dans plusieurs zones impactent négativement sur la protection et le bien-être des femmes et filles. Selon le dernier rapport de cartographie des services VBG réalisé par le sous cluster VBG 50% des localités du Mali ne disposent d'aucun service VBG, et là où cela existe la qualité des services et la couverture géographique restent insuffisantes.

ii. **ROLE DE UNFPA DANS L'ACTION HUMANITAIRE AU MALI**

Selon le calcul MISP, en tenant compte du nombre des personnes dans les besoins (6.8M), nous avons 1.6M des femmes et filles en âge de procréer qui ont besoin des services SSR et VBG. Nous avons également 32.640 femmes et filles qui viendront chercher la prise en charge VBG. Nous avons une population jeune qui vivent dans ces régions, 748.000 jeunes ont besoin d'éducation, d'espaces sûrs pour discuter des questions de santé sexuelle et reproductive et tous les aspects liés au genre et violences basées sur le genre en termes de prévention et réponse holistique à ces différentes problématiques.

a) **Réponse actuelle du CO –Mali sur la situation humanitaire**

Deux partenaires mettent en œuvre la réponse humanitaire de UNFPA. Il s'agit de deux ONGs internationales, membres du GTAH (Forum des ONGs Internationales - 41 ONGs, membre de l'équipe humanitaire pays). Ces deux ONG interviennent dans les zones différentes sur l'offre de services SR/PF en équipes mobiles, le renforcement des capacités des prestataires en SR/VBG, L'offre des services de prise en charges holistiques des VBG, les évacuations obstétricales, la franchise sociale, le push modèle et les activités génératrices de revenus (AGR) pour les femmes les plus vulnérables dans les zones humanitaires.

b) Quelques réalisations de 2020 :

- ✓ Acquisition des kits d'urgence SR (176 kits du N°1 au 12) et de 6500 dignité a assuré l'acheminement au niveau toutes les régions et le suivi du pre-positionne au niveau de tous les districts sanitaires des zones d'intervention de l'UNFPA des kits d'urgence SR et kits de dignité au niveau des directions régionales du développement social.
- ✓ Appuie aux structures sanitaires de la région en matériels et équipements (tables d'examen, livrets de recommandations de pratiques de soins obstétricaux d'urgences etc.) ;
- ✓ Formation depuis le début de l'année 2020 plus de 270 prestataires sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) et sur la prise en charge médicale des survivants de viol, 70 en gestion des cas de VBG et 22 en GBVIMS
- ✓ Participation aux mission d'évaluation inter – Agence des besoins des populations affectées par la crise pour assurer la prise en compte du mandat de UNFPA ;
- ✓ UNFPA a mis en place deux centres de femmes et filles pour leur permettre d'accéder à l'information afin de diminuer leur vulnérabilité et de leur fournir un soutien psychosocial ;Cliniques mobiles avec des services intégrés SR/VBG.

La jeune volontaire travaillera sur les questions des droits de jeunes au sein du Bureau de UNFPA Bamako. Il appuiera l'atteinte de deux produits du programme pays 2020-2024 et il/elle fera partie intégrante du personnel de programme de l'UNFPA Mali:

Effet 2: Adolescents et Jeunes

Produit 1 : Les jeunes et les adolescents, en particulier les adolescentes, ont acquis des compétences de base pour une prise de décision éclairée, en particulier en matière de santé sexuelle et reproductive, de leadership, d'engagement et de participation à la consolidation de la paix, y compris en contexte humanitaire.

Pour une meilleure résilience des jeunes, en particulier dans un contexte humanitaire, ces résultats seront atteints en: (a) renforçant les capacités institutionnelles, y compris les associations de jeunes, en vue d'actualiser et de mettre en œuvre la stratégie nationale

pour la santé des jeunes et la préparation à la vie active, tant à l'école qu'à l'extérieur; b) encourageant les jeunes à acquérir les compétences et les capacités nécessaires pour faire des choix éclairés en matière de prévention du VIH, de santé, de droits en matière de sexualité et de procréation et pour renforcer la résilience des jeunes; c) renforçant le leadership et la participation des jeunes à la mise en œuvre du programme, en particulier pour la consolidation de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent; et d) renforçant les services conviviaux pour les jeunes, y compris les personnes handicapées.

Effet 3 : Genre et autonomisation des femmes et des filles

Produit 1 : Renforcement des capacités nationales, des communautés et des organisations de la société civile en matière de promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes, de la prévention et du traitement des violences basées sur le genre et autres pratiques néfastes, y compris dans un contexte humanitaire.

Pour ce faire, il faudra: a) soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de cadres juridiques et politiques favorisant l'autonomisation et la protection des femmes et des filles, y compris celles ayant un handicap; b) renforcer la capacité des institutions nationales et de la société civile à prévenir la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants, ainsi que les normes sociales défavorables, tout en soutenant des stratégies d'adaptation positives pour les femmes et les travailleurs du sexe dans les situations humanitaires; c) soutenir la prévention et la riposte multisectorielles à la violence basée sur le genre, y compris l'offre de services avec des mécanismes centrés sur les victimes (santé, psychosocial, justice, socio-économique); et (d) engager les leaders communautaires influents dans la prévention de la violence basée sur le genre, en particulier chez les hommes et les garçons.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;

L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;

- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Dans le cadre de l'autorité déléguée et sous la supervision du coordinateur du groupe sectoriel sur les VBGs ou de son (ses) représentant(s) mandaté(s) désigné(s), le/la jeune volontaire charge du genre joue le rôle de soutien à travers les tâches suivantes :

- Elle / il joue un rôle de soutien clé d'assistance à l'équipe stratégique au sein de l'unité Genre et humanitaire dans la collecte d'information pour les partenaires du Sous-Cluster VBG
- Il / elle fournit des conseils techniques, programmatiques et de gestion pour l'intégration du genre dans la santé sexuelle et reproductive au sein du programme pays de l'UNFPA au Mali.
- Il/elle fournit également des conseils sur la violence basée sur le genre, les droits de l'homme dans les unités de santé sexuelle et reproductive (SSR), population et développement (P&D) du bureau de pays.
- En collaboration avec l'équipe du bureau du pays, il / elle contribue au renforcement du partenariat stratégique de l'UNFPA en matière de jeune, genre et droits de l'homme avec les ministères de tutelle du gouvernement, tout en maintenant le partenariat avec le système des Nations Unies (SNU), les partenaires techniques et financiers, la société ainsi que le secteur privé.
- Il/elle apporte un rôle de soutien à l'équipe de rédaction des projets humanitaires en lien avec le genre, la santé sexuelle et reproductive et les violences basées sur le genre
- Elle appuiera l'Unité SR pour les questions liées aux jeunes plus spécifiquement la santé sexuelle et reproductive des adolescents et l'intégration du genre dans le travail de programme jeune au Mali
- Elle/il joue le rôle de soutien pour toutes autres tâches connexes

En plus de ce qui précède, les Jeunes Volontaires des Nations Unies sont encouragés à :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Réfléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation.

- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

En tant que membre actif de l'équipe du FNUAP, elle apporte à l'agence et à ses bénéficiaires, dans l'accomplissement de ses fonctions, un soutien efficace, opportun, réactif, convivial et de haute qualité, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Une gestion efficace de l'information du Sous-Cluster Violence Basée sur le Genre au Mali en intégrant le genre et les jeunes assurée
- Participer à la mise en œuvre et au suivi des activités du plan de travail annuel humanitaire et genre en effectuant des visites de terrain, en participant aux réunions de revue et aux missions d'évaluation et en préparant des rapports d'étape trimestriels et annuels
- Un pool des formateurs en genre et jeune en étroite collaboration avec les trois unités : genre, SR et humanitaire mis en place grâce à son appui
- Un soutien à la sensibilisation, l'accès et l'utilisation des outils et directives pertinents pour intégrer le genre et les droits humains ainsi qu'à la prévention et une réponse efficaces contre la VBG, y compris la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) ;
- La mobilisation des ressources est appuyée en travaillant en équipe avec les autres collègues sur le genre, les jeunes et la santé sexuelle et reproductive
- Un système de collecte de données national sur les VBG et le genre est mis en place en étroite collaboration avec le coordinateur GBVIMS
- Les matériels de formation en fonction du contexte local et les mises en œuvre des sessions de formation pertinentes pour les partenaires multisectoriels de prévention et d'intervention en matière de genre et de VBG sont mis en place à travers un soutien aux partenaires.
- La perspective de l'âge, du sexe et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation.
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences requises :

- Un diplôme universitaire de premier niveau ou équivalent (Master-1), combiné à une formation et/ou une expérience professionnelle dans le domaine de l'inclusion du genre dans la planification de la GDN, peut être accepté à la place d'un diplôme universitaire avancé ;
- 0-2 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la coordination, la planification, l'intégration, la défense de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de la gestion des risques de catastrophes ; une expérience dans le domaine humanitaire et au sein de groupes humanitaires est requise ;
- Connaissances techniques approfondies concernant le genre dans l'action humanitaire,

- Souhaitable : une expérience de la formation et de la facilitation (y compris des approches participatives), de l'élaboration et de la gestion de projets, du suivi et de l'évaluation, des approches fondées sur les droits de l'homme, des approches de renforcement des capacités, sont autant d'atouts ;
- Sensibilité culturelle et sociale ; capacité à travailler de manière inclusive et en collaboration avec un éventail de partenaires, y compris les membres des communautés de base et les autorités locales ;
- Capacité à travailler et à s'adapter professionnellement et efficacement dans un environnement stimulant ; capacité à travailler efficacement au sein d'une équipe multiculturelle composée de personnel international et national ;
- Excellentes compétences orales et écrites ; excellentes compétences en matière de rédaction, de formulation et d'établissement de rapports ;
- Motivation à contribuer à la paix et au développement et à servir les autres ;
- Bonnes compétences interpersonnelles, bonnes compétences en matière de réseautage (networking) et de communication ;
- Volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- Une expérience en tant que volontaire et/ou l'expérience d'autres cultures, (par exemple : études, travail en tant que volontaire, stage) seront sérieusement prises en compte ;
- Connaissances en informatique (i.e. Word, Excel, PowerPoint, médias sociaux et autres).
- Les Jeunes Volontaires des Nations Unies doivent avoir entre 18 et 29 ans pendant toute la durée de leur affectation”.

13. Attentes en matière d'apprentissage

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront au début, pendant et après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies incluent le développement des :

- Aptitudes professionnelles : y compris les compétences spécifiques et la réflexion sur les aptitudes nécessaires à l'affectation ; les aptitudes acquises au travail telles que la gestion du temps, la résolution des problèmes, l'esprit d'équipe; et la préparation à l'après

affectation comme la structuration d'un CV, les aptitudes pour les entretiens d'embauche, la recherche du travail ou d'autres formes d'occupation

- Aptitudes interpersonnelles : y compris les aptitudes de communication et d'écoute; la sensibilité multiculturelle et les compétences culturelles; et la gestion des conflits et du stress.
- Aptitudes liées au volontariat: y compris le leadership, la responsabilité civile; et l'engagement et la participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage fournies par le programme VNU, il est attendu des agences hôtes qu'elles soutiennent le développement des connaissances et de la capacité dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du/de la Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des agences hôtes qu'elles fournissent, à leurs frais, aux Jeunes Volontaires des Nations Unies la même opportunité de participer aux cours et ateliers de formation qu'elles offrent à leur personnel.

14. Langue(s) Ecrire et parler couramment le Français avec un bon niveau d'Anglais.

15. Conditions de vie :

Le Mali est un lieu d'affectation non familial. Les conditions de vie sont acceptables à Bamako. Un logement adéquat est disponible à la location pour un montant de 500 à 1500 dollars US par mois. La monnaie nationale est le Franc CFA. Le taux de change au 1er novembre est de 1\$=560 francs CFA. Les cartes de crédit Visa sont acceptées dans certains hôtels et dans les grands magasins.

Le Mali est un pays sujet à la malaria, c'est pourquoi les moustiquaires sont fortement recommandées. Les médicaments de base sont disponibles dans les pharmacies, mais il faut prévoir des médicaments spécialisés.

Les recommandations de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations unies (UNDSS) doivent être suivies par tout le personnel des Nations unies dans le cadre de leurs missions au Mali.

Des mesures appropriées sont en place pour atténuer le risque de sécurité actuel pour le personnel des Nations Unies dans le pays. Tous les VNU, comme tout le personnel des Nations Unies, suivent à leur arrivée un briefing sur la sécurité et la formation obligatoire de trois jours intitulée "Approches sûres et sécuritaires dans les environnements de terrain" (SSAFE), où des conseils pratiques et des recommandations sont fournis concernant les menaces à la sécurité au Mali. Un briefing supplémentaire sur la sécurité est donné à l'arrivée au lieu d'affectation final. Des contacts d'urgence (sécurité, médical, conseil au personnel, bureau des VNU) sont mis à la disposition de tous les VNU à leur arrivée, et chaque personne reçoit une radio VHF et un indicatif d'appel, qui peuvent être utilisés à tout moment.

Pour que l'expérience soit enrichissante, les volontaires des Nations Unies s'acquittent de leurs tâches avec souplesse, engagement et volonté de vivre et de travailler dans des conditions difficiles, notamment en ce qui concerne le chauffage et l'approvisionnement limité en eau et en électricité.

16. Conditions de Service : international

La durée de votre affectation est de 12 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) par mois, versée à la fin de chaque mois pour couvrir le frais de logement, les charges locatives (eau, électricité, gaz), les frais de transport, les frais de communication et les autres besoins de base. La VLA se calcule en appliquant l'indice de l'ajustement de poste (PAM) au taux de base du VLA 1.346 \$EU. Le taux de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au lieu d'affectation/pays et varie en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable à tous les lieux d'affectation indépendamment des fluctuations du coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, alors le VLA pour ce mois sera \$2.081 (eg. 1.346 \$EU X 1,546).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation à un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation, les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance-vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent le billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils/elles ont droit aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux per diem pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.